

SOCIETE NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO VOILE LEGERE LOISIR & SPORTIVE ANNUELLE

Saison 2023 – 2024 Tarif à partir du 31 JUILLET 2023

THIT II PARTIE GEO CELLES ZO ZOCE		
Nom: Prénom: Partie réservé	Partie réservée au secrétariat	
Questionnaire	de santé	
Né(e) le :/ M F Licence 2023		
Adresse résidence principale : Licence 2024	Licence 2024	
Règlement		
Ville : Mon numéro de Portable :		
E.mail en majuscules :		
Difficult of majuscules		
TARIFS(comprenant la cotisation Snbsm et l'activité à l'année de septembre à juin)Jeune (-18 ans)Licence 2023 = 30.00 €Licence 2024 = 32.00 €AdulteLicence 2023 = 60.00 €Licence 2024 = 68.00 €		
Choix Loisir Sportif Effectuez votre choix en cochant le support : Loisir ou sportif	Forfait	
Optimist Découverte Mercredi Rotheneuf et Bon Secours	375 €	
Optimist D3 Mercredi Bon Secours	375 €	
Optimist D3 Mercredi Rotheneuf	375 €	
Optimist D2 Mercredi et Samedi Bon Secours	450 €	
Optimist D1 Mercredi et Samedi Bon Secours	550€	
Laser Samedi Bon Secours	520 €	
Topaz 12 Mercredi Bon Secours 400		
Topaz 14 Mercredi Bon Secours 400		
Topaz 14 Samedi Bon Secours 420 €		
Topaz 12 – 14 Samedi Rothéneuf 400		
Hobie Cat 15 Jeunes Samedi Bon Secours 430 €		
Hobie Cat 16 Jeunes Samedi Bon Secours 430 €		
Réductions familles à appliquer sur l'activité : 2 personnes moins 5% - 3 enfants moins 10% - 3 enfants et + de moins de 18 ans 15%		
+ et/ou Licence sportive jeune 2024 :32.00€ + et/ou Licence sportive adulte 2024 :68.00€ TOTAL: CH n° à l'ordre de la S.N.B.S.M Le règlement de l l'année doit s'effe plusieurs chèques	ectuer en un ou (maxi 4)	
Les dossiers d'in complets ne sero		

Site de Bon Secours – Tél. : 02 99 40 11 45 Site de Rothéneuf – Tél. : 02 99 56 16 33

snbsm.voilelegere@wanadoo.fr

snbsm.rotheneuf@wanadoo.fr

ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e)
Pour les mineurs :
Représentant légal de :
Lien de parenté avec la personne inscrite :
AUTORISE LE MINEUR susnommé à pratiquer les activités de l'école de voile de la SNBSM
 ATTESTE avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de voile. (Tableau affiché à l'accueil) Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable en début de cours et à le récupérer à la fin du cours. RECONNAIS avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence enseignement (accueil)
3. RECONNAIS avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont les capitaux Invalidités et de décès plus importants. Le détail de ce garanties est présenté sur le lien suivant : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp#Contact Dans le cas où je désire souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même le groupe MDS au 05.46.41.20.22
 4. ATTESTE SUR L'HONNEUR de l'aptitude du pratiquant à : Soit s'immerger et nager 25 mètres Soit présenter une attestation écrite attestant la réussite au test suivant à réaliser avec ou sans brassière et constaté par une personne qualifiée : Effectuer un saut dans l'eau et nager sur le ventre pendant vingt mètres. Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes et une sustentation verticale (5 secondes) Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. oui J'atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévi à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage me propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherché
5. AUTORISE toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires en cas d'urgence y compris son transport dans un établissement hospitalier.
6. La S.N.B.S.M décline toute responsabilité en cas de détérioration ou vol de matériel ou effets personnels.
7. L'utilisation par le Club dans le cadre de sa politique de communication (annuaire, plaquette, etc) des photos me concernant. ACCEPTE REFUSE
PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE
NOM:PORTABLE:
Fait à, Le/ 202 PORTABLE :
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :